

Lettre d'information du réseau

- octobre 2017 -

Fédération

*Prenez date ! Les Rencontres nationales de la FRAAP à Paris les 1, 2 et 3 décembre 2017
Non à l'immense plan social sur les emplois aidés !*

Réglementation

Le Haut commissariat à l'Économie Sociale et Solidaire

Adhérents

Nouveaux membres de la FRAAP

Agenda

*Formation Former aux financements solidaires, un levier associatif pour demain ?, 17 octobre à Rodez
Rencontres Art et Culture en Territoires Ruraux, 19 et 20 octobre à Marolles et Le Quesnoy (59)
Forum Entreprendre dans la culture dans le Grand-Est, 20 et 21 octobre 2017 à Nancy*

Publications web

À lire, à écouter et à voir

Prenez date : Rencontres nationales inter-associatives de la FRAAP 2017

Les rencontres nationales inter-associatives de la FRAAP se dérouleront à Paris les 1er, 2 et 3 décembre !

Les 1er et 2 décembre, à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris, plusieurs intervenants viendront débattre autour du thème « Les collectifs d'artistes aujourd'hui »

L'Assemblée générale se déroulera le dimanche 3 décembre.

Nous vous enverrons le programme détaillé très bientôt mais n'hésitez pas dès aujourd'hui à réserver vos dates et vos billets !

Non à l'immense plan social sur les emplois aidés !

Mercredi 18 octobre : la " journée noire " des associations

Avec une violence inouïe, le gouvernement vient de décider la suppression de 150 000 emplois aidés dès 2017, et 110 000 supplémentaires en 2018. Compte tenu de la fragilité des associations, beaucoup déboucheront sur des licenciements. Cet immense plan social a été décidé sans aucune concertation et dans une approche strictement comptable. Il témoigne d'une ignorance et d'un mépris de la société civile, qui semble pour le gouvernement se réduire aux start-up et aux entrepreneurs sociaux. Cette décision est catastrophique pour des dizaines, et bientôt des centaines de milliers de salarié.e.s privés d'emploi, pour des milliers de collectivités incapables d'assurer la continuité du service public, pour la survie de milliers d'associations et pour les populations aidées. C'est une atteinte grave à la dignité des personnes, à l'accès au droit, à la solidarité, aux pratiques culturelles, sportives et éducatives, au vivre ensemble.

Les associations ne se définissent pas seulement par un " modèle économique ", mais par un modèle social, démocratique, humain fait d'émancipation, de respect des droits fondamentaux, d'égalité, mais aussi de coopération, de générosité. L'innovation sociale, ce n'est pas l'ubérisation de la société, mais l'invention sans cesse renouvelée de réponses sur le terrain aux besoins des habitant.e.s et aux aspirations des citoyen.ne.s dans la fraternité. Le retour au XIXe siècle qu'on nous propose est archaïque et invivable.

C'est pourquoi les organisations et les citoyens signataires demandent :

Un moratoire sur la suppression des emplois aidés en 2017-2018, c'est-à-dire de nouvelles instructions à Pôle emploi et aux services déconcentrés de l'État pour renouveler les contrats aidés sur la base des critères de début 2017, sans se limiter à des aménagements à la marge en fonction des protestations ;

Une étude d'impact sérieuse et contradictoire de l'évolution des financements publics aux associations, de leurs effets sur la vie citoyenne et les territoires, sur les actions réalisées par les associations au service de l'intérêt général et sur les conditions d'emploi dégradées des salarié.es associatifs ;

La mise en place dès le budget 2018 d'une ligne budgétaire dotée de 800 millions d'euros supplémentaires et son attribution déconcentrée aux associations contribuant à l'intérêt général qui en ont le plus besoin*, employeuses ou non, afin de permettre à ces associations d'assurer la continuité des missions indispensables qu'elles remplissent au service de la société ;

L'ouverture d'une négociation sur l'emploi associatif, afin que les associations puissent, pour leurs missions permanentes au service de

l'intérêt général, rémunérer correctement leurs salarié.e.s de façon stable à travers des CDI, tout en maintenant un dispositif adapté de retour à l'emploi.

Les signataires appellent tous les citoyens et toutes les associations à :

Alerter dès maintenant leurs parlementaires, qui vont débattre du budget 2018 au mois de novembre, avec les syndicats de salarié.e.s, et chaque fois que c'est possible, avec des collectivités locales citoyennes qui partagent les mêmes préoccupations ; Faire du mercredi 18 octobre, jour du " forum national des associations et fondations ", une journée noire pour les associations partout en France, sous la forme de leur choix, en s'habillant de noir pour symboliser leur mort programmée, en portant un brassard " en grève ", ou par toute autre action symbolique, festive, protestatrice... Ces actions constituent une première étape. D'autres actions communes pourront être envisagées au mois de novembre, notamment après les rassemblements qui se multiplient du niveau local au régional**.

Je signe cet appel

On trouvera sur le [site ICI](#), des informations, mobilisations passées et outils (lettres-types, etc.)

Vous pouvez nous faire part de vos difficultés et vos initiatives en envoyant un message au CAC sur : mobilisation(at)associations-citoyennes.net

* Correspondant à 5% du montant des subventions publiques aux associations. Emmanuel Macron lui-même semble indiquer dans ses déclarations au Point que les tâches réalisées par les associations à travers les emplois aidés sont nécessaires, mais devraient être financées par des subventions.

** Beaucoup commencent à le faire, en Auvergne-Rhône Alpes, Cornouaille, Rennes, Nantes, Ile de France, Creuse, Saint-Denis, etc.

Toutes ces informations proviennent du site du Collectif des associations citoyennes.
L'article est à retrouver [ICI](#).

Réglementation

Le Haut-commissariat à l'Économie Sociale et Solidaire

Le décret n°2017-1317 du 4 septembre 2017 paru au Journal Officiel le 5 septembre 2017 a annoncé la création du poste de Haut-commissaire à l'Économie Sociale et Solidaire et à l'innovation sociale ([lien vers le décret](#)). Sa mission est d'« animer et de coordonner l'action des différents ministères en matière d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale ». Il se charge de « coordonner l'ensemble des actions des ministères dans leurs relations avec les collectivités publiques et les représentants des entreprises de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale ».

A la suite du conseil des ministres du 6 septembre, Christopher ITIER a été nommé Haut-commissaire à l'ESS. Il assume cette fonction sous la tutelle de Nicolas Hulot, et en relation avec la déléguée à l'ESS Odile Kirchner. D'ici la fin de l'année, le Haut-commissaire est chargé d'élaborer, dans la concertation avec les acteurs, une feuille de route de l'ESS et un nouveau schéma d'organisation national et territorial afin de renforcer la capacité d'action et la fonction de coordination de

l'administration en charge de l'ESS.

À la suite de cette nomination, le syndicat ASSO a publié un communiqué « Le Haut-commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale de M.Itier, ou la société civile au service du profit », prenant « bonne note des interntions du gouvernement annoncées en langage start-up pour le secteur associatif, laboratoire d'innovation pour la précarité des travailleurs (...) Dans la novlangue néolibérale, l'innovation sociale, c'est celle du profit et de la concurrence ; la société civile, c'est celle des entrepreneurs (sociaux parfois). Tant pis pour ceux, y compris les travailleurs associatifs, qui pensent la solidarité comme une réalité, non-marchandable. »

[Lien vers le communiqué du syndicat ASSO](#)

Nous vous invitons également à (re)lire la déclaration du Collectif des Associations Citoyennes « La société civile, c'est nous », défendant l'idée que la « société civile ne saurait donc se limiter aux entrepreneurs dont l'objectif fondamental de recherche de profits prédomine sur la poursuite de l'intérêt général. »

[Lien vers la déclaration du Collectif des Associations Citoyennes](#)

Adhérents

La FRAAP est heureuse d'accueillir de nouvelles associations membres. Ce mois-ci :

L'Assaut de la menuiserie (Saint-Étienne)

Fondée en 1995, L'Assaut de la menuiserie est une association loi 1901 dédiée à la création contemporaine. Elle encourage la scène artistique dans toute sa diversité et accompagne les artistes par le soutien à la réalisation de projets spécifiques et inédits.

Chaque année, cinq à six expositions sont programmées in ou ex situ. Dans ce cadre, L'Assaut de la menuiserie favorise la conception de projets de recherche autonomes par la mise à disposition d'un atelier de travail et d'un espace d'exposition.

[Lien vers la fiche de présentation](#)

Art Multiple (Pornic)

Art-Multiple établit un réseau favorable à la création artistique en favorisant les rencontres entre artistes et, entre artistes et public, par des expositions, des ateliers, des salons, des concours, des conférences, des animations diverses. Art-Multiple encourage l'accomplissement de ses membres et de leurs projets par l'entraide et les échanges culturels.

[Lien vers la fiche de présentation](#)

Champs visuels (Cuq Toulza)

Champs Visuels a été créée en 2015 et son siège est situé à Cuq-Toulza, commune rurale du Tarn. Elle encourage les arts visuels en milieu rural en menant des actions artistiques (expositions et ateliers et interventions scolaires), une biennale populaire d'arts visuels, et des rencontres artistiques à la campagne.

[Lien vers la fiche de présentation](#)

Agenda

« Former aux financements solidaires, un levier associatif pour demain ? », 17 octobre à Rodez

La FAMDT (Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles), en partenariat avec l'UFISC (Union fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), proposent un temps de formation « Former aux financements solidaires, un levier associatif pour demain ? » le 17 octobre prochain au Club à Rodez (Occitanie). Cette formation prendra la forme de temps pléniers permettant des apports théoriques et des discussions collectives, des partages d'expériences pour identifier les besoins et réponses des acteurs et les chantiers communs. Un dossier documentaire sera proposé en appui. Elle s'inscrit dans une démarche de formation-action visant une implication des participants, une participation active pour un partage d'analyse et une construction collective des perspectives. Bien que la formation soit nationale, il sera proposé une lecture plus spécifique de la situation et des problématiques de la région Occitanie, comme appui aux réflexions.

Cette formation est proposée en partenariat avec le Club (hôte d'accueil) et la coopérative Sirventès.

Elle a été construite avec le concours d'Opale-CRDLA Culture et l'ADEPES (Agence de Développement et de Promotion de l'économie solidaire) en Occitanie et avec le soutien du FDVA (Fonds de développement pour la vie associative).

[Programme complet et liste des intervenants ici](#)

Rencontres Art et Culture en Territoires Ruraux, 19 et 20 octobre à Maroilles et Le Quesnoy (59)

Rencontres organisées par l'association La Chambre d'Eau et Opale, pour échanger sur les pratiques, enjeux et perspectives propres à l'art et la culture en milieu rural.

« Alors que de nombreuses initiatives réinventent les pratiques et bousculent souvent les modèles établis, celles-ci, trop souvent isolées, méritent d'être mieux (re)connues pour essaimer à l'échelle nationale et trouver les moyens de s'inscrire dans la durée. Nous vous invitons lors de ces rencontres à croiser échanges d'expériences et apports de chercheurs pour contribuer à l'enrichissement et à la valorisation de nos pratiques ainsi qu'à une meilleure prise en compte des enjeux de la ruralité dans les politiques publiques. »

[Programme en ligne et inscription avant le 9 octobre](#)

Forum Entreprendre dans la culture dans le Grand-Est, 20 et 21 octobre 2017 à Nancy

« Une trentaine de tables rondes et d'ateliers pour répondre aux besoins des acteurs culturels/entrepreneurs dans les secteurs créatifs, qu'ils soient associations, sociétés coopératives, start-up, entreprises, artistes indépendant-e-s, mais aussi étudiant-e-s et jeunes diplômé-e-s. Sont abordées les questions transversales de l'entrepreneuriat ainsi que celles spécifiques à chaque secteur (spectacle, musiques actuelles, livre, arts plastiques, design, métiers d'art, audiovisuel, architecture). »

Publications web

À lire :

« **Women Artists Wanted** », publication du réseau 50° Nord, octobre 2017

[Lien](#)

« **Le système associatif loi 1901 au cœur de nos pratiques : état des lieux et préconisations** », rapport de LAPAS, mai 2017

[Lien](#)

« **Temporalités du travail artistique : le cas des musicien.ne.s et des plasticien.ne.s** », ouvrage de S.Sinigaglia-Amadio et J.Sinigaglia, La documentation française, mai 2017

[Lien](#)

À voir :

« **Circus politicus #1 : le contrat aidé** », septembre 2017

[Lien vers la vidéo](#)